



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 7 du 19 octobre 2016

Dialogue social non-acquis au ministère de l'Éducation nationale

Le Sgen-CFDT est attaché à la continuité du service public d'éducation et donc à la qualité du remplacement des enseignants. C'est pourquoi il dénonce le choix du ministère de l'Éducation nationale d'étendre les zones de remplacement dans le premier degré, contrairement à ce qui avait été initialement annoncé. Il demande que les discussions sur le remplacement, que le ministère avait déjà promis aux organisations syndicales fin août, soient rapidement engagées.

Il en profitera pour redire qu'instaurer des zones de remplacement étendues à un département pour le premier degré est le résultat d'une vision purement technocratique qui ignore les réalités des territoires et les contraintes du métier. Cela ne pourra en rien améliorer la qualité du remplacement qui nécessite préparation, connaissance des publics et contact préalable. Par ce type de choix, le ministère se montre plus soucieux d'une optimisation administrative ses moyens de remplacement que d'assurer une continuité de l'action éducative de ses personnels. Par ailleurs, le Sgen-CFDT reposera la question de la revalorisation des indemnités de déplacement et des difficultés de leur paiement qui sont, avec les conditions de travail, des sujets centraux.

Pour le Sgen-CFDT, il est indispensable de lier l'amélioration de l'efficacité des remplacements à celles de la prise en compte globale du temps de travail et des conditions de travail des enseignants, et ce dans le cadre d'un dialogue social sincère et rigoureux.

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

contact presse Bineta NDIAYE

Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81

atdepresse@sgen.cfdt.fr